



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE BENOÎT XVI
AU LÉGAT PONTIFICAL AUX CÉLÉBRATIONS
DE LA LIBERTÉ DE L'HONGRIE
(BUDAPEST, 22-23 OCTOBRE 2006)**

A notre Vénéré Frère
Angelo Cardinal de la S.E.R. Sodano
Secrétaire d'Etat émérite
Doyen du Collège cardinalice

Il est noble et juste de défendre et de conserver ses propres droits à la liberté et à la religion. En effet, "la vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine" (*Gaudium et spes*, n. 17). L'Eglise considère donc que la dignité et la liberté sont à juste titre à sauvegarder: "Car l'homme a été établi en société, intelligent et libre, par Dieu son Créateur" (*ibid.* n. 21). En conséquence, ceux qui souffrent d'abus pour cette raison, ou qui perdent leur vie, sont dignes d'éloge et d'un pieux souvenir.

C'est pourquoi, de même qu'il y a cinquante ans Notre Prédécesseur de vénérée mémoire le Pape Pie XII, l'esprit attentif, accompagna par ses prières et réconforta par ses paroles le peuple hongrois qui défendait sa liberté, Nous voulons nous aussi aujourd'hui exprimer notre appréciation pour les célébrations solennelles qui se dérouleront bientôt à Budapest, en souvenir du cinquantième anniversaire de cette défense héroïque de la liberté nationale.

Nous sommes profondément convaincus que cet événement pourra bénéficier à la foi et à l'unité de cette noble nation et de l'Europe tout entière. C'est pourquoi nous avons volontiers accepté l'invitation du Président de la Hongrie, M. László Sólyom. Cependant, ne pouvant nous y rendre personnellement, nous Te confions volontiers l'accomplissement de cette tâche importante, Vénéré Frère qui, avec une grande prudence et capacité, as pendant longtemps préparé les

engagements très importants du Pontife Romain au bénéfice de toute l'Eglise.

En vertu de cette Lettre, nous te nommons donc Notre Légat pour la solennelle commémoration qui aura lieu à Budapest les 22 et 23 octobre prochains, à l'occasion de la célébration de la liberté de la Hongrie. Tu exerceras donc nos fonctions, tu présideras les rites solennels, tu transmettras de manière appropriée à toutes les personnes présentes Notre salut, en particulier au Président de la Hongrie, aux Autorités et aux saints pasteurs; tu confirmeras à tous notre bienveillance, notre charité et notre présence spirituelle. Tu pourras exhorter chacun avec les paroles du Concile Vatican II, "tout particulièrement ceux qui ont mission d'éduquer les autres, pour les exhorter à former des hommes qui, dans la soumission à l'ordre moral, sachent obéir à l'autorité légitime et aient à coeur la liberté authentique" (Déclaration *Dignitatis humanae*, n. 8).

Nous confions ta mission de Légat à l'intercession efficace de la Grande Dame de Hongrie, ainsi qu'aux saints Etienne et Jean de Capistrano, dans l'espérance qu'un tel événement soit bénéfique pour cette nation, en confirme la foi et produise des fruits consistants de charité et de paix. Enfin, nous voulons que tu donnes avec amour à toutes les personnes présentes notre Bénédiction apostolique, gage de la grâce céleste et témoignage de Notre communion.

Du Vatican, le 23 septembre 2006, deuxième année de Notre Pontificat.

BENEDICTUS PP. XVI

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana